Zeitschrift: Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse

Herausgeber: Le messager suisse de Paris

Band: 4 (1958)

Heft: 9

Rubrik: Chronique romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE ROMANDE

Les 2.000 ans de Noviodunum.

Ce fut une bien belle fête que celle qui se déroula, les deux derniers jours d'août, dans les rues, sur le port et dans la rade de Nyon. A mi-chemin entre Lausanne et Genève, cette bonne ville dispute à Avenches l'honneur d'être la plus ancienne cité romaine de la terre vaudoise. Son bimillénaire aurait dû être célébré il y a trois ans, mais fut renvoyé par suite de diverses circonstances. Il est vrai qu'après vingt siècles, on n'en est plus à quelques mois près...

Bref, Nyon avait choisi de célébrer son histoire par un immense cortège, d'une part, par une splendide fête lacustre nocturne, d'autre part. Dans les deux cas, l'affluence fut énorme : on dénombra, le dimanche après-midi, 40.000 spectateurs payants... Il est vrai que le cortège comprenait 1.800 figurants, sans compter les chevaux, bœufs, ânes, deux éléphants, un chameau et un taureau. Formule originale : ce cortège historique remontait le cours du temps, c'est-à-dire commençait par une évocation de la ville et du district de Nyon à l'heure actuelle pour aboutir, après avoir évoqué la Révolution, Bonaparte, Mme de Staël, le créateur des porcelaines de Nyon, les barbares, aux Romains eux-mêmes — y compris Jules César — aux Helvètes et aux Lacustres.

On se souviendra, sur les bords du Léman, de ces journées historiques et héroïques qui se terminèrent, comme il se doit, par force bals populaires et batailles de confetti... d'époque.

Dossier classé.

Nous vous avons longuement entretenu, à plusieurs reprises, des circonstances dramatiques du suicide du préfet Duruz, d'Estavayer, et de ses suites diverses. Le juge fédéral Cavin (qui n'est, ni conservateur, ni Fribourgeois) vient de déposer le rapport d'enquête que l'avait chargé d'établir le Conseil d'Etat de Fribourg. Les investigations approfondies du juge fédéral lui ont permis de conclure qu'aucun grief ne pouvait être retenu à la charge d'aucune autorité fribourgeoise, ni du parti conservateur ou de ses dirigeants. M. Cavin, à qui l'on ne saurait dénier une totale objectivité, estime que les accusations portées par feu Léonce Duruz contre diverses personnes doivent être mises au compte d'un état d'épuisement nerveux total dont, même ses intimes, ne soupçonnaient pas la gravité.

Dans ces conditions, l'affaire est entendue. Restent pendantes un certain nombre de plaintes déposées par des juges cantonaux et des membres du Comité du parti conservateur fribourgeois contre plusieurs journaux qui avaient repris les accusations posthumes du préfet. On peut penser, à la manière dont les choses évoluent, que ces plaintes n'auront pas de suites sérieuses.

Le match atomique.

Plus de sept mille savants, techniciens, diplomates et journalistes se sont réunis à Genève pour participer à la deuxième Conférence internationale pour l'utilisation pacifique de l'énergie atomique. C'est la première fois qu'un rassemblement d'une aussi vaste envergure a lieu. Vos journaux habituels vous auront, d'ici la parution de ce Bulletin, donné les conclusions effectives de ce Congrès. Mais, pour l'instant, Genève vit dans une fièvre incroyable, d'autant plus que deux expositions — l'une scientifique, l'autre industrielle — sont ouvertes en marge de la Conférence pour montrer aux gens avertis... et aux autres, les progrès gigantesques (et souvent difficilement compréhensibles) accomplis depuis quelques années dans le domaine de la domestication de l'énergie nucléaire.

Genève s'est ainsi, une nouvelle fois, retrouvé un centre très vivant d'activité internationale. Sur le plan hôtelier, ses possibilités d'absorption ont d'ailleurs largement été dépassées et les congressistes ont dû aller se loger sur tout le littoral lémanique, Evian et Montreux compris.

Le temps qu'il a fait.

Rarement août aura été aussi fertile en orages, en tempêtes, voire en ouragans que cette année. Certain samedi, Lausanne a été submergée en 21 minutes par une pluie diluvienne, qui a transformé les petites rues en torrents, les Lausannois en va-nu-pieds et le sympathique marché de la Riponne en un vaste champ de bataille. A La Madeleine, le flot emportait à la même cadence, vers La Palud, les petits pains frais, les bouquins d'occasion, les saucissons de campagne et... les poissons du lac, ventre en l'air.

Sur Lavaux, quelques jours plus tard, un orage de grêle « sèche » causait dans le vignoble des dommages considérables, variant de 30 à 90 % selon les parchets. Sur le lac de Neuchâtel, un autre jour, un fantastique et subit coup de joran souleva des vagues énormes. Mon ami, le postier de Cudrefin, qui navigue sur son lac depuis 42 ans, me disait n'avoir jamais vu pareil spectacle. Devant Chevroux, l'abbé Braillard, curé intérimaire de Forel, se noyait pour n'avoir pas pu gagner la rive à temps. Autre épisode moins tragique : au large de la Sauge, un pêcheur, que son moteur avait « lâché » au moment le plus critique, se trouva placé en travers des vagues, éjecté hors de son canot par une lame... projeté à nouveau dedans par la suivante. On le recueillit dans les roseaux du rivage, commotionné mais vivant.

Petites nouvelles.

- Aux Brenets, sur le Doubs, Roger Froidevaux, un sportif chaux-de-fonnier de 52 ans, a battu le record du monde du plongeon en sautant (depuis un trapèze accroché sous un hélicoptère) d'une hauteur de 44 m.
- A Lausanne, le 39e Comptoir suisse va s'ouvrir au moment où je rédige cette chronique. On vous en reparlera — s'il y a lieu.
- Le Grand Conseil vaudois a voté un premier crédit de 50 millions pour l'autoroute Genève-Lausanne. Les travaux vont commencer incessamment. Budget total : environ 250 millions, que la Confédération subventionnera à 80 %.

Jean-Pierre NICOD.